Image not found or type unknown

Paiement maison de retaite

Par **lagasse**, le **18/09/2010** à **13:34**

Bonjour,j'ai ma grand mere qui va être placée en maison de retraite. un problème de règlement de la maison de retraite ce pause car pas assez de revenu. ses enfants ne sont pas solvable. peut t'ont me demander de payé la maison de retraite? est t'il possible pour moi de refuser? comment faire pour ne pas payer a la place des enfants qui ne font rien de leur vie. merci pour vos réponses.

Par **mimi493**, le **18/09/2010** à **14:16**

Le paiement de l'obligation alimentaire sera d'abord recherche chez les enfants, puis leur conjoints (les brus et gendres ont aussi cette obligation, même, dans certaines conditions après le décès de leur conjoint), puis si ça ne suffit pas les petits-enfants voire les arrières petits enfants.

Vous n'avez aucun moyen d'y échapper.

Par **lagasse**, le **18/09/2010** à **14:23**

merci pour la reponse bien cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés